

FICHE COMMERCIALE **MOTOPASS**

L'ASSURANCE DES MOTARDS

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

GARANTIE BRIS DE GLACE SANS FRANCHISE
 EN FORMULE 2 ET 4

GARANTIE VALEUR À NEUF
 12 PREMIERS MOIS D'ANCIENNETÉ DU VÉHICULE, Y COMPRIS EN CAS DE VOL

OPTION FRANCHISE FIXE DE 400€
 EN DOMMAGES TOUS ACCIDENTS ET VOL
 CYLINDRÉE > À 400 CM³

OPTION GARANTIE PERTES FINANCIÈRES
 POUR LES VÉHICULES ACQUIS EN **LOA/LLD**

NOUVELLE ASSISTANCE DÉDIÉE AUX MOTARDS



QUI PEUT SOUSCRIRE À NOTRE OFFRE MOTOPASS ?

Tous les profils : motards confirmés, jeunes pilotes, bon conducteurs, malussé et réiliés.

NOS GARANTIES MOTOPASS

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE MOTO	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4
RESPONSABILITÉ CIVILE	✓	✓	✓	✓
DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À UN ACCIDENT	✓	✓	✓	✓
PROTECTION JURIDIQUE ET CAPITAL BLESSURE <small>uniquement pour les cylindrées à partir de 600 cm³</small>	✓	✓	✓	✓
GARANTIE CASQUE DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER	✓	✓	✓	✓
GARANTIE BRIS DE GLACE SANS FRANCHISE		✓		✓
INCENDIE ET EXPLOSION		✓		✓
VOL		✓		✓
CATASTROPHES NATURELLES		✓	✓	✓
CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES		✓	✓	✓
ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME		✓	✓	✓
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS			✓	✓

LES PLUS DE L'OFFRE MOTOPASS EN QUELQUES POINTS

- **Option Intempéries:**
baissez la prime de l'assuré en fixant une période de non-circulation pendant laquelle les garanties Vol et Responsabilité Civile sont maintenues.
- **Option Garantie du conducteur - 3 paliers:**
50 000 €, 75 000 €, 200 000 €.
- **Option Garantie des accessoires vestimentaires de sécurité:** le gilet airbag est inclus.
- **Prise en charge des frais de stage de récupération de points grâce à la Protection Juridique.** Une PJ disponible en option pour les cylindrées de moins de 600 cm³.
- **Garantie bris de glace sans franchise:**
bulle de carénage et optiques de phares.
- **Chèques fidélités « bonne conduite ».**
- **Réduction fidélité:**
bénéficiez de 15% de réduction à partir de la seconde moto.

CONTACTS CLÉS

Service Commercial:

Par téléphone: 01 40 82 81 49

Par mail: servicecommercial@sollyazar.com

Sinistres:

Par téléphone: 01 8005 5000

Par mail: sinistreiard@sollyazar.com

Gestion:

Par téléphone: 01 8005 5000

Par mail: productioniard@sollyazar.com